

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST

**Direction en charge** : Pôle Environnement, Patrimoine et Espace Public  
**OBJET** : Versement de fonds de concours pour la mise en œuvre d'une solution de récupération d'eau pour les communes de Poncins et de Saint-Cyr-Les-Vignes

Le 7 février 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est, convoqué le 1<sup>er</sup> février 2024 et affiché le même jour, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, à Feurs, à la salle de l'Equi'Forum (Hippodrome de Feurs, Bd de l'Hippodrome).

**Présents** : M. Sylvain DARDOULLIER, Mme Françoise DUFOUR, M. Gilles DUPIN, Mme Catherine PALMIER, Mme Magali BLEIN, M. Jacques LAFFONT, M. Christian BLANCHARD, Mme Maryvonne MOUNIER, M. Michel NEEL, Mme Jeanine RONGERE, M. Pierre VERICEL, M. Christophe GUILLARME, Mme Simone COUBLE, M. Jacques DE LEMPS, M. Pascal VELUIRE, M. Jérôme PIGERON, Mme Marianne DARFEUILLE, Mme Sylvie DELOBELLE, M. Jean-Marc GALLEY, Mme Mireille GIBERT, M. Claude MONDESERT, M. Mathieu MOURAGNE, Mme Catherine POMPORT, M. Georges REBOUX, M. Marc RODRIGUE, Mme Catherine EYRAUD, M. Christian DENIS, Mme Marie-Antoinette BENY, M. Thomas CHABANNES, M. Philippe MIKHAILOFF, M. Serge PERCET, M. Georges ROCHETTE, M. Gérard MONCELON, M. Jérôme BRUEL, M. Christian MOLLARD, Mme Régine TERRAILLON, M. Henri BONADA, M. Julien DUCHE, M. Marc TISSEUR, M. Bruno CHALAYER, M. Didier BERNE, M. Patrick DEMMELBAUER, M. Pierre SIMONE, M. Gilles COURT, M. Dominique RORY, M. Jean-Luc POYADE, M. Frédéric LAFOUGERE, M. Yves GRANDRIEUX, M. Sébastien DESHAYES, M. Bruno COASSY, Mme Ghislaine DUPUY, M. Pascal TISSOT, M. Robert FLAMAND, M. Michel BONNAND, M. Jean-Pierre BRUYERE, Mme Brigitte CHANCRIN, M. Dominique DECHANDON, M. Christophe LALLEMAND, Mme Catherine RIOUX, Mme Valérie TISSOT, M. Bertrand VALLA, Mme Véronique CHAVEROT.

**Pouvoirs** : M. Georges SUZAN donne pouvoir à M. Bruno COASSY ; M. Christian VILAIN donne pouvoir à M. Georges REBOUX ; M. Laurent MIOCHE donne pouvoir à M. Christian MOLLARD, M. Gérard DUBOIS donne pouvoir à M. Michel BONNAND.

**Absents remplacés** : M. Patrick MATHIEU remplacé par M. Jérémie TROTTET ; M. Gilbert GRATALOUP remplacé par M. Patrick THIVILLIER, M. Jean-Luc LAVAL remplacé par Mme Nathalie COMMEAT.

**Absent excusé** : M. Jean-François RASCLE.

**Absent** : M. Laurent THOMAS

**Secrétaire de séance** : M. Henri BONADA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240207-20240110702-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2024

<b>Nombre de membres en exercice : 71</b>
<b>Nombre de membres présents : 62</b>
<b>Nombre de membres supplées : 3</b>
<b>Nombre de pouvoirs : 4</b>
<b>Membres absents non représentés : 2</b>
<b>Nombre de votants : 69</b>
<b>Nombres de vote</b>
<b>POUR : 69</b>
<b>CONTRE :</b>
<b>ABSTENTIONS :</b>
<b>NPPAV :</b>

## **RAPPEL et REFERENCE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5214-16V,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est,

Vu la délibération n°2019.043.22.05 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 22 mai 2019 approuvant le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes de Forez-Est,

Vu la délibération n°2023.005.25.01 en date du 25 janvier 2023 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est validant la création d'un fonds de concours aux communes pour des solutions de récupération d'eau,

Vu la délibération n°2023.002.04.01 du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 4 janvier 2023 approuvant le règlement d'attribution et de versement du fonds de concours exceptionnel 2023-2024,

Vu la délibération n°28-02-2023-4 en date du 28 février 2023 du Conseil Municipal de Poncins, sollicitant l'attribution d'une aide financière de la Communauté de Communes de Forez-Est pour son projet d'installation d'une cuve enterrée de récupération d'eau pluviale en vue du futur local technique.

Et vu la délibération n° 5/2023-11-16 en date du 16 novembre 2023 du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Cyr-les-Vignes, sollicitant l'attribution d'une aide financière de la Communauté de Communes de Forez-Est pour son projet d'installation d'une cuve enterrée (capacité de 10 m<sup>3</sup>) visant à récupérer les eaux de toitures du nouveau bâtiment qui accueillera le restaurant scolaire et une salle de classe,

## **MOTIVATION et OPPORTUNITE**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Climat Air Energie Territorial, une enveloppe a été fléchée pour accompagner les communes dans la mise en place de solutions de récupération d'eau à des fins d'usage pour les besoins techniques municipaux (arrosage, entretien de matériel...).

Les candidatures retenues doivent répondre aux critères suivants :

- Sont éligibles toutes les solutions visant à la récupération ou au recyclage de l'eau pour des usages techniques ou pour l'arrosage du fleurissement (dans le respect des éventuelles réglementations en vigueur).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240207-20240110702-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2024

